

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité
interdisciplinaire :

Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des
Formes
GRIEF

sous tutelle des
établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de
Bretagne

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Édith FAGNONI, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes
Acronyme de l'unité :	GRIEF
Label demandé :	Équipe universitaire sans demande de reconnaissance par un organisme
N° actuel :	
Nom du directeur(2015-2016) :	M ^{me} Marie-Pascale CORCUFF
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Frédéric SOTINEL

Membres du comité d'experts

Présidente :	M ^{me} Édith FAGNONI, Université Paris-Sorbonne
Experts :	M. Clément-Noël DOUADY, CNRS. M. Yann TOMA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne M. Vincent VESCHAMBRE, ENSA Lyon, CNRS
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M ^{me} Martine TABEAUD
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M ^{me} Laetitia BOUVIER, ENSA Bretagne M. Jean-François ROULLIN, ENSA Bretagne

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le contexte spécifique de la recherche en écoles d'architecture se doit d'être rappelé. En effet, si l'enseignement de l'architecture est bien un enseignement supérieur, sa spécificité renvoie, d'une part, au fait que cet enseignement ne dépend pas du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et, d'autre part, que les enseignants n'ont pas le statut d'enseignants-chercheurs (le décret n° 94-262 du 1^{er} avril 1994 créant les corps de professeurs et de maîtres-assistants des écoles d'architecture mentionne dans son article 2 les missions de « *formation initiale et continue et de recherche* », mais nulle part dans le reste du texte n'apparaît concrètement le cadre dans lequel est censée s'accomplir cette dernière mission. L'article 3 définissant les obligations de service établit les services d'enseignement d'une durée annuelle équivalente à 320 heures de travaux dirigés (à comparer aux 192 heures des enseignants-chercheurs de l'université) et rappelle « *les autres missions qui leur incombent, notamment l'encadrement, le conseil et l'orientation des étudiants, le contrôle des connaissances, la production de documents pédagogiques, la participation aux jurys et au fonctionnement des conseils, commissions et comités dont ils sont membres* »).

Il est cependant certain que la recherche existe dans les écoles d'architecture. Le décret n° 78-266 du 8 mars 1978 modifié par le décret n° 2005-1113 du 30 août 2005 donne aux ENSA la mission de recherche. Une instance de la Direction de l'Architecture, le BRAUP (Bureau de la Recherche Architecturale et Urbaine), est chargée de l'incitation à la recherche et du soutien aux unités.

Ce contexte spécifique renvoie au contexte particulier de l'ENSAB, en effet l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Rennes est restée longtemps à l'écart de la recherche. C'est en 2002 qu'un enseignant, M. Louis-Michel NOURRY (professeur HDR), a été recruté, non seulement pour son enseignement spécifique dans le domaine de l'histoire des jardins et du paysage, mais pour tenter de remédier à l'absence de structure de recherche à l'ENSAB. Ce n'est qu'en avril 2003 qu'une équipe de recherche : DIPAU (Didactique du Projet Architectural et Urbain) a été habilitée par le Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère (BRAUP). La participation à la session 2003 de l'appel d'offres « Arts, architecture, paysage », avec un projet intitulé *Les parcs d'éoliennes, un objet de recherche de nature hybride*, a amené la transformation de l'équipe DIPAU en GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes).

Le GRIEF est localisé à Rennes, au sein de l'ENSAB, l'une des vingt écoles d'architecture dépendant du ministère de la Culture.

Équipe de direction

Nom du directeur pour le contrat en cours : M^{me} Marie-Pascale CORCUFF

Nom du directeur pour le contrat à venir : M. Frédéric SOTINEL

Construction de l'équipe dans l'optique d'une lisibilité pluridisciplinaire

Le GRIEF correspond actuellement à petite unité de moins de 10 personnes s'inscrivant dans la pluridisciplinarité : Architecte-Ingénieur, Arts Plastiques, Géographie.

La gouvernance de l'équipe n'est pas explicitée.

Nomenclature HCERES

Domaine principal: SHS3 - 3 Architecture

- Domaines secondaires :

SHS3 - 2 Aménagement et urbanisme

SHS3 - 1 Géographie

SHS5 - 3 Arts

Domaine d'activité

L'unité s'inscrit dans le champ général de l'architecture, avec pour approche un affichage pluridisciplinaire, mobilisant plus spécifiquement la géographie, les arts plastiques, l'architecture et l'ingénierie.

La thématique générale du GRIEF est l'invention et l'évolution des formes, à savoir l'étude des formes, qu'elles soient plastiques, architecturales, de génie civil, urbaines ou paysagères. Selon l'équipe, cette thématique s'inscrit dans une perspective dynamique, sous entendant donc un processus.

Quatre axes thématiques ont été définis :

- processus génératifs de formes : forme ; espace ; dimension ; attracteur ; émergence ; croissance ; transformation ; combinatoire ; aléatoire ; complexité ; architecture et mathématiques ; art et sciences ;
- ouvrages de génie civil et infrastructures : littoral ; franchissement ; formes structurelles innovantes ; rigidité, légèreté, mise en œuvre, ingénieur civil, ingénieur de l'État ;
- entités hybrides : confrontation entre arts plastiques, architecture, paysage et géographie ; confrontation entre recherche scientifique et démarche artistique ; l'entre-deux ; frontières ; mutations ;
- itinéraires urbains : univers de référence ; processus créatifs ; images ; analyse urbaine et architecturale ; processus de conception, photographie.

L'équipe, intégrée dans une école d'architecture et comprenant une majorité d'architectes diplômés (formation complétée par d'autres spécialités), a donc retenu comme thématique générale l'invention et l'évolution des formes. Elle ne semble cependant pas avoir encore porté attention aux spécificités des formes architecturales (répondant à un programme et un budget, imaginées et dessinées par des architectes mais construites par d'autres et pour d'autres, habitées, plus ou moins évolutives...).

La forme renvoie à un champ très vaste, pouvant devenir facilement complexe. L'équipe n'a pas réellement éclairé son positionnement. L'objet « forme » n'a, effectivement, pas fait l'objet, d'une part, d'une définition voire interprétation ou encore classification, voire hiérarchisation solide ; et, d'autre part, de la traçabilité de son émergence, son évolution voire sa transmission et circulation, éléments de réflexion nécessaires s'entendant comme un appui/un socle scientifique de référence aux quatre axes choisis.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	5	
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants		
TOTAL N1 à N7	6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		

Les deux tableaux (respectivement ci-dessus et ci-dessous) doivent être lus et interprétés au regard de la spécificité du statut des enseignants dans les écoles d'architecture (cf. page 4) et donc de la recherche : problème du statut des enseignants-chercheurs et problème de l'accueil de doctorants.

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	

2 • Appréciation sur l'unité interdisciplinaire

Introduction

Les thématiques de l'unité couvrent un champ pluridisciplinaire géographique, technique, social et artistique, sans qu'un fonctionnement interdisciplinaire n'apparaisse encore comme un moteur essentiel, ni que l'architecture, champ essentiel de l'ENSA, ne semble y tenir une place centrale.

Le précédent rapport (AERES 2011) avait noté : « Il existe un risque important de dispersion des activités de recherche : les différents thèmes affichés semblent bien déconnectés entre eux et propres à un chercheur, ce qui ne favorise pas la cohérence de l'équipe ». Sur ce point, la situation s'est améliorée si l'on en juge par la parution d'articles communs, le succès à deux appels à projets substantiels et les réponses à ces appels en cours de rédaction.

Avis global sur l'unité interdisciplinaire

Cette petite équipe couvre déjà un champ pluridisciplinaire spatial, technique, social et artistique significatif. Il est à souhaiter que son renforcement en cours permette d'approfondir les champs déjà retenus (plutôt qu'une dispersion), avec développement de la relation à l'architecture, et participation active des nouveaux arrivants à l'animation et l'organisation de l'équipe.

Outre l'architecture, les compétences rassemblées dans l'équipe GRIEF couvrent la géographie, l'approche socio-spatiale, la construction et la création artistique. En termes d'invention et d'évolution des formes, une recherche collective des rapports entre l'architecture, d'une part, et les autres approches, d'autre part, constitue un gisement qui pourrait utilement être exploité par l'équipe récemment agrandie. La relation « forme » et « projet » est implicite, aussi, les rapports entre l'expression(s) artistique(s) et structures construites ne sont pas réellement questionnés.

Recommandations

L'équipe GRIEF a su se développer concrètement depuis 2011 notamment par ses succès à deux appels à projet significatifs, un travail sur l'environnement territorial et l'arrivée de nouveaux membres. Elle pourra s'appuyer sur la volonté de la nouvelle direction de l'ENSA-Bretagne de développer les activités de recherches.

Pour cela l'équipe GRIEF pourrait utilement développer une organisation plus formelle de sa gouvernance, en y associant d'une manière dynamique les nouveaux arrivants, en développant l'interdisciplinarité dans une perspective plus liée à l'architecture et au contexte urbain local.